

République Française

Département du Doubs

Arrondissement de
Besançon

Canton de Saint-Vit

N° 2026/06/03/01

Date de convocation :

20/02/2026

Objet de la délibération :

Tarifs communaux

Nota – Le Maire certifie

- que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la mairie d'Épeugney le

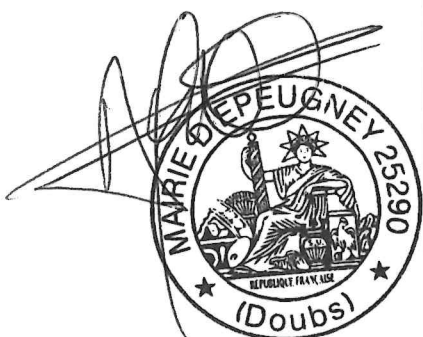
13/03/2026

que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le

20/02/2026

- que le nombre des membres en exercice est de 13.

Le Maire



**Registre des Délibérations
du Conseil Municipal de la Commune d'Épeugney
Séance du 6 mars 2026**

L'an deux mille vingt-six

Le six mars à vingt heures et trente minutes,

Le Conseil Municipal de la commune d'Épeugney s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de M. Guillaume AYMONIN, Maire.

Présents : M. Guillaume AYMONIN, M. Guillaume CRETIN, M. Romuald TAUVERON, M. Patrick CAULIER, M. Eric CLEMENT, M. Nicolas DEAU, M. Stéphane LOGUIOT, M. Gwenaël LE GALLO, M. Régis LAFON, M. François VIENNET, M. Daniel PRENANT, M. Edmond BARBA.

Absent excusé : M. Jean-Michel CLEMENT.

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Guillaume CRETIN, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ses fonctions qu'il a acceptées.

Mr le Maire a déclaré la séance ouverte.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide d'allouer, à partir du 6 mars 2026, les tarifs communaux suivants :

Droit de pesage	2.30 € la pesée
Caveau d'attente communale	Mise à disposition gracieuse (durée maximum de 4 mois)
Concessions cimetière (pas de concession à perpétuité)	15 ans 16€/m ² 30 ans 32€/m ² 50 ans 64€/m ²
Colombarium	15 ans 175 € 30 ans 350 € 50 ans 580 €
Jardin du Souvenir (dispersion des cendres)	50 €
Location de la salle Sorbonne	Pour les habitants d'Épeugney Journée 90 € Week-end 150 € Pour les extérieurs : Journée 150 € Week-end 250 € Pour tous : caution de 500€ et caution de 50€ pour la propreté des locaux
Journée de distillation (période tout au long de l'année)	7.50 € pour les habitants d'Épeugney 15 € pour les extérieurs

Fait et délibéré le jour, mois, an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,
Guillaume AYMONIN

Le secrétaire de séance
Guillaume CRETIN

Envoyé en préfecture le 13/03/2026

Reçu en préfecture le 13/03/2026

Publié le



ID : 025-212502207-20260306-2026060301-DE

/

